



**Coteaux  
Bellevue**  
Communauté de communes



## ACTUALITÉS

### PASS DÉCHÈTERIE OBLIGATOIRE AU 1er MARS

**decoset**

À PARTIR DU 1ER MARS 2024

**LE PASS DÉCHÈTERIE  
EST OBLIGATOIRE**

Vous n'avez pas encore  
votre PASS DÉCHÈTERIE ?  
Rendez-vous sur [www.decoset.fr](http://www.decoset.fr)  
pour faire votre demande.

Syndicat Mixte Decoset  
2-4 rue Jean Giono - 31130 BALMA  
relations.usagers@decoset.fr  
05 82 06 18 30  
www.decoset.fr

Mis en place progressivement depuis le 1er juillet 2023 par le Syndicat Mixte Decoset, le **PASS DÉCHÈTERIE** sera désormais obligatoire à compter du **1er mars 2024** pour accéder aux déchèteries du territoire.

Les particuliers utilisant les déchèteries grand public sont invités à faire une demande d'obtention du PASS en ligne, ou par courrier à :

*Syndicat Mixte Decoset*  
2-4 rue Jean Giono  
31130 Balma

en indiquant votre nom, adresse, justificatif de domicile, n° de téléphone et adresse mail.

Toutes les infos sont disponibles sur le [site internet de DECOSET](http://site internet de DECOSET)

# RAPPEL : TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

La collectivité met à disposition :

- Des composteurs individuels
- Des composteurs partagés : un habitant référent doit être identifié par site. Les agents se chargeront de l'installation du composteur, de la formation à son utilisation et accompagneront le référent pour s'assurer de sa bonne mise en route.
- La collecte des déchets verts en porte à porte : des sacs réutilisables sont disponibles dans les mairies, et des bacs spécifiques sont délivrés via le service environnement.

Pour vous équiper, contactez le service environnement au :  
**07 60 18 14 71** ou par mail :  
[prevention@cc-coteauxbellevue.fr](mailto:prevention@cc-coteauxbellevue.fr)



## NOUVEAU DÉPART POUR COVOITÉO



Télécharger sur iOS

Télécharger sur Android

Avec la nouvelle application **Covoitéo**, le service de **covoiturage** de Tisséo Voyageurs opéré par Karos, la recherche de covoitureurs devient facile et automatique !

- **Créez un compte** en quelques clics et choisissez votre rôle : passager, conducteur ou les deux.
- L'application s'occupe de trouver les **propositions de trajets** en accord avec vos habitudes
- La **tarification** est directement affichée pour chaque trajet proposé
- La confidentialité est garantie.

Téléchargez l'application : c'est simple, clair, sécurisé et pratique !

Besoin d'un conseil ? [Contactez Tisséo](#) !

# ACTUS ENVIRONNEMENT DES COTEAUX

Nuit des étoiles à Saint-Geniès Bellevue

Samedi 10 Février / 20H30-23H00

Café bricol' à Pechbonnieu

Vendredi 16 Février / 20H30-22H30

Pétition contre l'antenne relais à Saint-loup-cammas / signature en mairie aux horaires d'ouverture

Concertation Publique sur les Zones d'Accélération des ENR à Montberon / En mairie jusqu'au 15 Février



**Coteaux**  
*Bellevue*

Communauté de communes



## ENERGIE

### RÉDUIRE SON IMPACT ET SA FACTURE!

Les prix de l'électricité augmentent, avec des répercussions importantes sur le budget de nombreux foyers. De plus, il faut éviter les pics de consommation pour sécuriser la production et la distribution d'électricité en France, alors que de nouveaux besoins apparaissent (comme les véhicules électriques).

L'ADEME propose un [guide complet pour réduire sa facture](#), dont nous avons extraits quelques **conseils faciles à appliquer** pour différents postes clés :

**Le chauffage** : Régler la consigne à **1°C en moins** pourra amener à **7% d'économies**. De plus, il est possible de compenser en **mixant les énergies**, avec un chauffage d'appoint au bois ou une pompe à chaleur air/air.

**L'eau chaude** : De manière générale, pour consommer moins d'eau, il est possible d'installer des **réducteurs de débit**, en début de réseau, ou sur les robinets et douches. Vous pouvez réduire des consommations non essentielles enlevant les restes alimentaires à la **brosse plutôt qu'à l'eau** ou en coupant l'eau pendant le savonnage. Les déperditions de chaleur peuvent être limitées en entourant le ballon avec une jaquette isolante et en **détartrant régulièrement**. De plus, pour les besoins quotidiens, un réglage du ballon ou de la consigne de la chaudière à **55°C suffira**.

**L'électroménager, les équipements connectés et l'éclairage** : Que ce soit pour les appareils connectés ou le petit électroménager, les **débrancher lorsque non utilisés** peut faire économiser jusqu'à 30€/an. En cuisine, placer une **couvercle sur casserole** et arrêter des plaques avant la fin (la cuisson termine dans le plat chaud) pour faire économiser 25% d'énergie. En favorisant l'utilisation des appareils (lave vaisselle, lave-linge) au **maximum de leur capacité de remplissage** et par des programmes à **basse température** ou économiques vous pourrez réaliser jusqu'à 45% d'économies par rapport à un programme intense. Enfin, favorisez des **lampes LED**, qui consomment 8 à 10 fois moins que les lampes à incandescences, pour une durée de vie bien supérieure.

De manière générale, **des appareils bien entretenus consommeront moins** : dépoussiérer les filtres et les ampoules, dégivrer les congélateurs, **détartrer la machine à laver** et petits électroménagers au vinaigre blanc

Et pourquoi ne pas **produire sa propre énergie** ? L'**autoconsommation** nécessite un investissement initial, mais peut apporter une autonomie face aux hausses du prix de l'énergie.

Les **conseillers énergie-habitat** peuvent vous guider dans les démarches en prenant **RDV en ligne** ou par téléphone au 05.34.33.48.26

Nos **articles précédents** en matière d'économies d'énergies :

*Consommer moins de carburant : Dec. 2022*

*Economisez l'eau : Mai 2023*

*Economiser pendant les vacances : Juill. 2023*



# BIODIVERSITÉ

## STOP AU PAIN POUR LES OISEAUX !

Ce geste qui est fait de façon innocente, voire bienveillante, peut pourtant faire beaucoup de mal à nos amis à plumes !

En effet, comme l'indique la [LPO](#), le pain n'est malheureusement pas bon pour leur organisme, il provoque des dysfonctionnements pouvant être graves :

- le **sel** et la **levure** qui le composent font gonfler l'estomac des volatiles.
- Le **gluten** engendre des problèmes osseux, provoquant une malformation des ailes appelée « ailes d'ange » qui les empêche de voler.
- Les oiseaux perdent l'habitude de se nourrir seuls

De plus, les farines contiennent souvent des **substances chimiques de synthèse**, que l'on retrouve jusque dans les miettes !

**Alors, quelle nourriture donner aux oiseaux ?**

La logique est simple : donner aux oiseaux **ce qu'ils peuvent trouver dans la nature** : des graines, des mélanges de graines, décortiqués ou pas, et même des morceaux de fruits... qu'adorent les merles, les étourneaux.

Retrouvez la [liste des aliments à préconiser et à proscrire](#), ainsi que des fiches pratiques sur le site de la LPO.

La [maison de la Biodiversité](#), au cœur de la Forêt départementale de Buzet-sur-Tarn, propose également des ateliers autour de l'alimentation des oiseaux, et d'autres thèmes en lien avec la préservation de l'environnement.

Pour continuer à s'imprégner de l'univers des oiseaux, l'[Atelier](#) à Pechbonnieu accueille l'exposition Plume et Cie jusqu'au 24 Février.



## RETOUR EN IMAGES

### Un verger pédagogique à l'école élémentaire de Castelmaurou

Le 18 janvier dernier, les élèves de quatre classes de l'école Marcel Pagnol ont planté des arbres fruitiers dans l'espace vert de l'école, en partenariat avec l'association [Arbres et paysages d'Autan](#).

Accompagnés par les agents des services techniques de la ville, les enfants ont pu participer à la mise en terre du plant, l'apport de compost, le pralinage des racines, la remise en place de la terre, l'arrosage, puis le régalage d'une couche de paillis organique. Une activité ludique et pédagogique réussie !



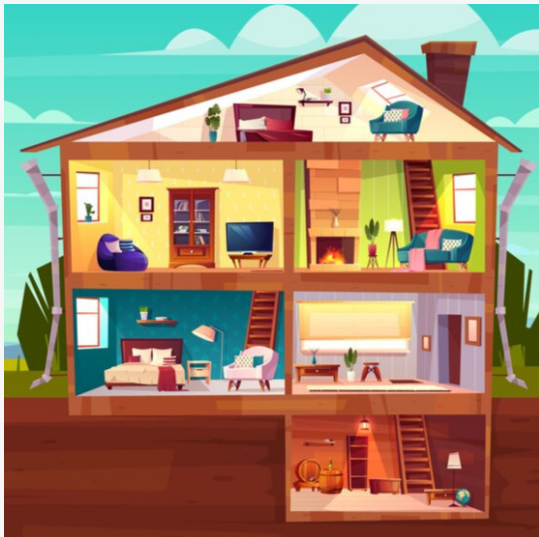


# QUALITÉ DE L'AIR - SANTÉ

## QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR

Dans le cadre de la Journée Nationale sur la Qualité de l'air qui a eu lieu le 14 Octobre, [France Nature Environnement Occitanie Pyrénées](#) dans le cadre du projet Rast'air du [CPIE Terres Toulousaines](#), et les [Coteaux Bellevue](#) ont proposé un atelier sur la qualité de l'air intérieur. Sous forme de fil rouge, nous vous proposons une retranscription des thèmes abordés et des trucs et astuces pour améliorer la qualité de votre air intérieur.

### ÉPISODE 4/4 - Autres sources de pollution de l'air intérieur



Nous passons 90% de notre temps à l'extérieur de notre logement, et les **semelles de nos chaussures** en sont les premiers témoins. En effet, on y retrouve des produits chimiques (résidus d'asphalte, du traitement des pelouses ou du nettoyage domestique), des microplastiques, et des pathogènes.

Le **chauffage au bois** peut également amener des particules nocives dans l'environnement intérieur, en particulier avec des foyers ouverts.

Les **meubles neufs** et les revêtements des sols et des murs libèrent des solvants et des résidus chimiques.

### Astuces et bonnes pratiques :

- Enlever ses chaussures en entrant dans un logement.
- S'assurer d'une combustion à haute température sur un bois sec.
- Préférer les matériaux bruts et les peintures sans solvant.
- Laisser ses meubles s'aérer plusieurs jours avant de les installer dans les chambres notamment.

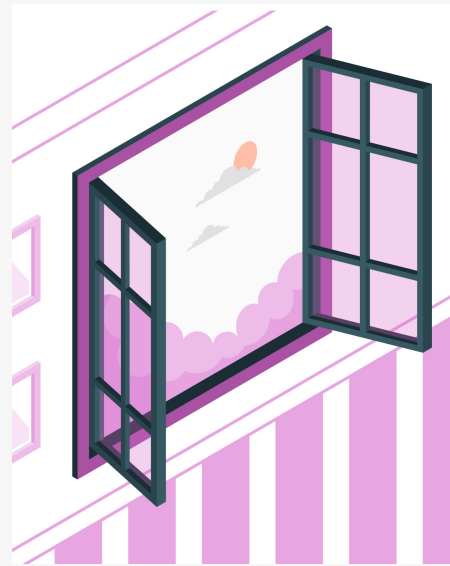
De façon générale, il est recommandé d'**ouvrir en grand les fenêtres** dans toutes les pièces, au moins **10 minutes par jour** et lors d'activités telles que le ménage, le bricolage, la cuisine, etc

Pour continuer la lecture :

["Savez-vous ce que vous ramenez chez vous avec vos chaussures ?"](#)

["Chauffage au bois Gare à la pollution"](#)

*Cet atelier a lieu dans le cadre d'un financement de l'ADEME et du PRSE3*



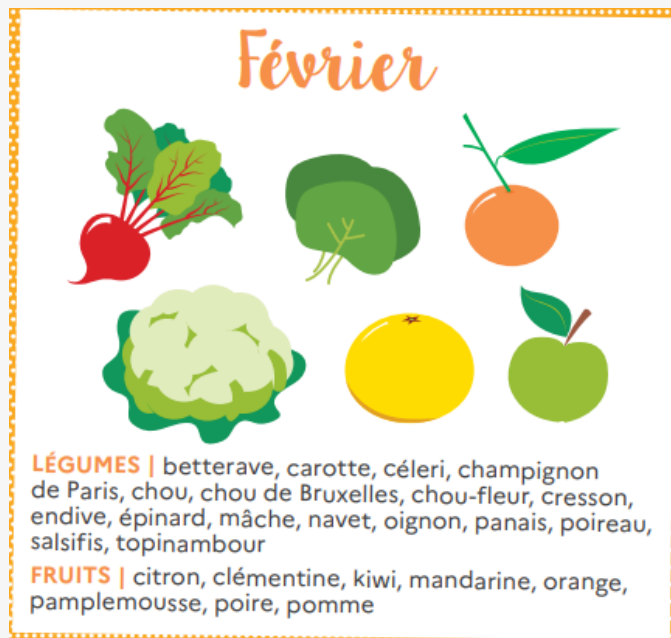
## Service Déchets

Notre équipe est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

Contactez le Service Environnement au **05 34 27 13 65**

Que faire de mes déchets ?





Mes fruits et légumes de saison



Communauté de Communes Coteaux Bellevue  
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :  
**05 34 27 13 65**

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

